



Assemblée générale

Distr. limitée
20 février 2025
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

New York, 18-26 février 2025

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Eliza Grisle (Lettonie)

IV. *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*

1. Le Comité spécial a fait référence au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* lors de l'échange de vues général qu'il a tenu à ses 312^e et 313^e séances, le 18 février, et à la 2^e séance du Groupe de travail plénier, le 20 février.

2. Pendant l'échange de vues général et la séance du Groupe de travail plénier, le Comité spécial a rappelé que ces deux publications étaient des sources d'analyses utiles à l'application et à l'interprétation de la Charte et à la préservation de la mémoire institutionnelle de l'Organisation. Les délégations se sont félicitées du travail que le Secrétariat continuait de faire pour mettre à jour les deux répertoires et résorber le retard pris dans l'établissement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, et ont adressé des remerciements aux États Membres qui avaient versé des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour l'établissement des deux publications. Plusieurs délégations ont noté avec préoccupation que le retard pris dans la rédaction du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, notamment du volume III, n'avait pas été entièrement rattrapé et demandé au Secrétaire général de prendre des mesures pour y remédier à titre prioritaire. Le Secrétariat a reçu des félicitations pour avoir accru le recours à la technologie aux fins de la diffusion des deux publications sous forme électronique et pour y avoir donné accès sur les sites Web respectifs. La nécessité de publier les deux répertoires dans toutes les langues officielles a été signalée.

3. À la 2^e séance du Groupe de travail plénier, les représentants du Secrétariat ont fait un exposé sur l'état d'avancement de l'établissement des deux répertoires.

4. Au sujet de l'état d'avancement du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, comme suite au dernier rapport en date du Secrétaire général portant sur les deux répertoires (A/79/188), les représentants du Secrétariat ont signalé que les travaux continuaient de bien progresser, le but étant d'achever le Supplément n° 26 et de lancer les préparatifs de la rédaction du Supplément n° 27, qui portaient



respectivement sur les années 2023 et 2024. Plus précisément, ils ont expliqué que la version préliminaire du Supplément n° 26 était terminée et avait été mise en ligne en décembre 2024. Ils ont signalé également que l'établissement du Supplément n° 27 avait bien avancé et que la version préliminaire de certains chapitres de cette édition devrait être mise en ligne durant le deuxième trimestre de l'année, l'objectif étant que l'intégralité de la publication soit mise en ligne en octobre 2025 au plus tard. Ils ont expliqué également que les travaux préparatoires du Supplément n° 28, couvrant l'année 2025, avaient commencé. En outre, ils ont signalé que l'édition et la traduction des éditions antérieures du *Répertoire* avaient avancé selon le calendrier prévu. La version finale du Supplément n° 25 (couvrant l'année 2022) avait été publiée en octobre 2024, et la publication de la version anglaise du Supplément n° 26 (couvrant l'année 2023) était prévue pour octobre 2025. Ils ont fait remarquer que les éditions du *Répertoire* couvrant la période allant de 1989 à 2021 étaient disponibles en ligne dans les six langues officielles, et que la traduction du Supplément n° 25 devrait être achevée en mai 2025 au plus tard.

5. Sur le plan de l'innovation et de l'utilisation des technologies, il a été signalé que le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte de la Division des affaires du Conseil de sécurité continuait de faire une priorité de l'utilisation de technologies innovantes comme moyen de mettre en lumière divers aspects de la pratique du Conseil et de rendre plus efficaces la collecte et l'analyse des données pertinentes. Le Service gérait plus de 20 tableaux de bord et jeux de données en ligne sur la pratique du Conseil, notamment un nouveau tableau lancé en juin 2024, consacré à la pratique du Conseil en matière de climat et de paix et de sécurité. L'édition de 2024 de l'*Aperçu de la pratique du Conseil de sécurité* avait paru en janvier 2025. Par ailleurs, le bulletin d'information mensuel intitulé « Le Conseil de sécurité en revue » continuait d'être publié.

6. Il a également été indiqué qu'en juillet 2024, la Division des affaires du Conseil de sécurité avait lancé une nouvelle version modernisée du site web du Conseil de sécurité, qui avait rendu le *Répertoire* et les outils de recherche sur les travaux du Conseil plus visibles, plus accessibles et plus faciles d'utilisation.

7. Des remerciements avaient été adressés aux États Membres qui avaient accru leur soutien en versant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*. Il a été indiqué que les ressources de ce fonds avaient permis au Service d'engager du personnel temporaire pour aider aux recherches, à la rédaction et à l'analyse des données. En octobre 2024, le Service avait lancé un nouveau tableau de bord interactif sur l'état financier du fonds d'affectation spéciale, qui donnait un aperçu des contributions des États Membres depuis sa création en 1999 et de leur soutien au Service par l'intermédiaire du programme des administrateurs auxiliaires (programme des experts associés). Les généreuses contributions faites par les États Membres n'étaient pas passées inaperçues. Cela étant, le niveau et l'imprévisibilité globale du financement continuaient de susciter des inquiétudes.

8. Il a par ailleurs été rappelé que l'appel à contributions au fonds d'affectation spéciale pour 2025 avait été lancé, les trois principaux objectifs étant les suivants : respecter le calendrier annuel fixé pour la publication du *Répertoire* ; répondre aux besoins croissants des États Membres en matière de données en temps réel sur le Conseil en créant de nouveaux jeux de données et en améliorant certains jeux de données existants ; améliorer la méthodologie de collecte des données à l'appui des deux premiers objectifs.

9. En ce qui concerne l'état d'avancement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, un exposé a été présenté sur les principaux progrès accomplis depuis la publication du dernier rapport portant sur les deux répertoires.

10. Tout d'abord, au sujet des nouvelles études en préparation, il a été signalé, en ce qui concerne la demande faite au Secrétaire général de prendre des mesures pour remédier à titre prioritaire au retard pris dans la rédaction du volume III du *Répertoire* (résolution 79/125, par. 16, de l'Assemblée générale), que quatre études relatives à ce volume étaient en préparation à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, sur les Articles 31 et 37 de la Charte [pour le Supplément n° 11 (2010-2015)] et sur l'Article 47 [pour les suppléments n° 11 et n° 12 (2016-2020)]. Il a également été signalé que la faculté était en train de préparer trois études destinées au volume II, sur les Articles 19, 20 et 22 (pour le Supplément n° 12), et deux études destinées au volume IV, sur l'Article 57 (pour les suppléments n° 11 et n° 12), ce qui portait le nombre total d'études en préparation à neuf.

11. Il a également été noté que le Volume II du Supplément n° 10 (2000-2009) avait été publié sur le site Web du *Répertoire* en anglais, français et espagnol et qu'une étude portant sur la seconde partie de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'Article 13 destinée au volume II du Supplément n° 11 avait été achevée. Il a également été signalé qu'une étude portant sur la seconde partie de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'Article 13 destinée au volume II du Supplément n° 12 avait été revue par le département auteur (plusieurs divisions du Bureau des affaires juridiques) et était en train d'être achevée, et qu'une étude portant sur les Articles 104 et 105 destinée au volume VI du Supplément n° 11 était en train d'être revue par le département auteur (le Bureau des affaires juridiques).

12. Pour ce qui était de la participation des établissements universitaires aux travaux de recherche et de rédaction des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, des remerciements avaient été adressés à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour l'aide qu'elle continuait d'apporter.

13. Les délégations ont été de nouveau invitées à engager les établissements universitaires de leur pays ou de leur région à participer à l'élaboration des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, étant donné l'importance de la diversité géographique à cet égard.

14. Par ailleurs, l'attention des délégations a été appelée sur le fait que les États Membres avaient été invités à verser des contributions au fonds d'affectation spéciale pour la résorption de l'arriéré de travail relatif au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. À cet égard, on a indiqué qu'au 31 janvier 2025, le solde disponible de ce fonds était de 93 030 dollars.

15. À la suite des exposés présentés par les représentants du Secrétariat, plusieurs délégations ont pris note des efforts qui étaient faits pour mettre à jour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et ont demandé de nouveau au Secrétaire général de prendre des mesures pour remédier à titre prioritaire au problème du retard pris dans la publication du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.

16. Le Comité spécial recommande à l'Assemblée générale de prendre les mesures suivantes :

a) Féliciter le Secrétaire général des progrès accomplis dans l'élaboration des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, notamment le recours au programme de stages des Nations Unies et la coopération avec les établissements universitaires à cette fin, ainsi que des progrès accomplis dans la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* ;

b) Engager de nouveau les États Membres à recenser les établissements universitaires pouvant contribuer à l'élaboration des études destinées au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et à en fournir les coordonnées, et saluer à cet égard l'initiative prise par le Secrétariat d'inviter

également les membres de la Commission du droit international à recommander des établissements universitaires qu'il pourrait contacter à ce propos ;

c) Prendre note avec gratitude des contributions versées par les États Membres au fonds d'affectation spéciale pour la résorption de l'arriéré de travail relatif au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et au fonds d'affectation spéciale pour la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, ainsi que des autres contributions, notamment la prise en charge d'experts associés participant à la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* ;

d) Réitérer son appel en faveur du versement de contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la résorption de l'arriéré de travail relatif au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, afin d'aider le Secrétariat à éliminer effectivement cet arriéré, et au fonds d'affectation spéciale pour la mise à jour du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, afin que le calendrier annuel de publication puisse être respecté, et de la prise en charge, à titre volontaire et sans frais pour l'Organisation des Nations Unies, d'experts associés qui participeraient à la mise à jour des deux publications ;

e) Demander au Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mettre les deux publications à jour et les diffuser sous forme électronique dans toutes les langues dans lesquelles elles sont publiées et inviter le Secrétariat à continuer de mettre à jour les sites Web consacrés respectivement au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*¹ et au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*² ;

f) Noter avec préoccupation que le retard pris dans la rédaction de tous les volumes du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, en particulier le volume III, bien que légèrement réduit, n'a pas été éliminé, et demander au Secrétaire général de prendre des mesures pour y remédier à titre prioritaire, tout en le félicitant des progrès déjà accomplis sur cette voie ;

g) Rappeler que le Secrétaire général est responsable de la qualité du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et le prier, en ce qui concerne ce dernier, de continuer à suivre les modalités énoncées aux paragraphes 102 à 106 de son rapport en date du 18 septembre 1952³.

¹ <http://legal.un.org/repertory>.

² www.un.org/securitycouncil/content/repertoire/structure.

³ A/2170.